



FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR EQUIPES

Du 25 au 28 avril 2018
Tennis Club La Fourragère ASPTT, Marseille
Dossier Sportif



- **PALMARÈS 2017 : LES CHAMPIONS DE FRANCE EN TITRE**
- **ORGANISATION SPORTIVE ET LOGISTIQUE**
 - **LE CLUB / CONTACTS ORGANISATION / JUGE ARBITRAGE**
 - **ACCUEIL, ENTRAÎNEMENTS**
 - **TIRAGE AU SORT ET RÉUNION DES CAPITAINES**
 - **CONDITIONS DE JEU**
- **RESTAURATION, HÉBERGEMENT ET TARIFS**
- **DÎNER OFFICIEL ET REMISE DES TROPHÉES**
- **INDEMNITÉS AUX ÉQUIPES**



CHAMPIONNAT

DE FRANCE PAR EQUIPE 2017

PARA TENNIS

Du 26 au 29 avril 2017

COMPLEXE GUY MOCQUET 1

TC La Garde

Chemin de la Planquette

83130 La Garde

TENNIS CLUB
La Garde

NATIONALE 1

Vainqueur :

Sarreguemines Handisport (Grand Est)

Finaliste :

Saint Hilaire de Riez (Pays de Loire)

NATIONALE 2

Vainqueur :

Angers Handisport (Pays de Loire)

Finaliste :

Sarreguemines Handisport 2 (Grand Est)

LE CLUB, CONTACTS ORGANISATION & JUGE ARBITRAGE



Le Club :

Tennis Club la Fourragère
38 Avenue Vincent Van-Gogh
13012 Marseille
Tél : 04 91 93 85 85



Contacts Organisation au Club :

Aurélien SCIARA – 06 16 74 06 76
Mail : cdfpetf2018@gmail.com

Juge arbitre de l'épreuve :

Frédérique SEGONDY (JAE3)

Arbitrage :

Des arbitres seront présents sur l'ensemble des parties.



Accueil :

L'accueil des équipes se fera **directement au club, le mardi 24 avril** après-midi, **avant** l'hôtel. Chaque joueur devra s'y rendre avec son fauteuil de tennis, afin qu'il puisse être gardé au club en vue de la compétition. Nous demandons aux joueurs de se présenter au club **avant 18h**.

Pour les joueurs ayant besoin d'un transport à partir de la gare ou de l'aéroport, il suffira de renseigner ces éléments sur le formulaire d'inscription que le club vous enverra dès qu'il aura pris connaissance de votre qualification.

Entraînements la veille de la compétition :

Les équipes pourront contacter directement le club afin de réserver des créneaux d'entraînement.

Réunion des capitaines le mardi 24 au soir :

La réunion des capitaines est programmée à 19h, à l'hôtel. A l'occasion de cette réunion, le Juge-Arbitre fera part des informations sportives et de la programmation des rencontres. Le responsable de l'organisation donnera les informations d'ordre logistique. Si vous ne l'avez pas fait auparavant, lors de



votre venue au club, vous devrez au cours de cette réunion remettre au Juge-Arbitre les documents de vos joueurs et de vos joueuses, de préférence dans une pochette plastifiée :

- la licence 2018 « compétition autorisée » justifiant que vous avez un certificat médical adéquat à jour
- une pièce d'identité.

Attention, ces documents sont obligatoires pour pouvoir jouer

Tirage au sort le mardi 24 au soir :

Le tirage au sort est prévu à 20h à l'hôtel; il sera suivi du dîner. **Lors du tirage au sort, les 2 meilleurs joueurs des équipes doivent obligatoirement être présents**

CONDITIONS DE JEU



Courts et surfaces :

- 7 courts extérieurs sont mis à la disposition de la compétition / Surface : Béton Poreux
- En cas d'intempéries, les équipes seront transportées vers les courts couverts en dur du Centre de Ligue de tennis situés à Aix en Provence / 5 courts couverts / Surface : Résine

Balles : Tecnifibre X-One

Service médical : un médecin sera joignable pendant toute la durée de l'épreuve. Une équipe de kinés sera présente au club les jours de compétition.

Cordage : le cordage des raquettes pourra se faire sur le site même du club.

Eau : une bouteille d'eau sera distribuée à chaque joueur avant le début de sa partie.

Réparation Fauteuil : un prestataire de fauteuil roulant sera présent pour intervenir sur les fauteuils des compétiteurs et effectuer les réparations nécessaires.

Navettes : l'organisateur a prévu des véhicules adaptés pour le transport des joueurs; des navettes pourront ainsi être effectuées pour les trajets hôtel / club ainsi que vers les aéroports et les gares les jours d'arrivée et de départ.

RESTAURATION, HÉBERGEMENT & TARIFS



Restauration : La restauration du midi a lieu au club, sur une plage horaire allant de 11h à 15h, afin que tous les joueurs, selon la programmation de leur match, puissent se restaurer. Le soir, les dîners ont lieu à l'hôtel, à 20h.

Hébergement : Des chambres ont été retenues pour chaque équipe; vous devez confirmer votre réservation auprès de l'organisateur.

Le Golden Tulip****

Tarif négocié pour les joueurs en Chambre double avec petit-déjeuner*
Supplément pour toute demande de chambre individuelle; à voir directement avec l'organisateur.

Frais des équipes : chaque club paie 50 euros par joueur (sur la base de 4 personnes maximum) à l'organisateur avant sa venue. Chèque à libeller au nom de « **Tennis club la Fourragère ASPTT** » et à retourner à : Aurélie Sciara - Tennis Club la Fourragère - 38 Avenue Vincent Van Gogh - 13012 Marseille

Pour toute personne supplémentaire, joueur ou accompagnateur, l'organisateur propose un forfait intégrant repas, soirée de Gala et hébergement du mardi soir au samedi matin :

- En chambre double : 500 euros
 - En chambre simple : 750 euros
-

DÎNER OFFICIEL & REMISE DES TROPHÉES INDEMNITÉS DES ÉQUIPES



Dîner officiel : il aura lieu le vendredi soir à l'hôtel.

Remise des Trophées : La remise des trophées aura lieu au club à l'issue des finales.

Indemnités aux équipes :

- Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'organisateur sur la base de 4 personnes maximum par équipe (capitaine inclus)
- Les indemnités versées aux équipes pour leur déplacement sur la phase finale sont calculées comme suit : 4 (joueurs) x 0.10 euros x nombre kms aller/retour de club à club *(les versements seront effectués par virement bancaire sur le compte du club)*.

Le calcul des indemnités fédérales est automatique, nous n'avons besoin d'aucun justificatif de votre part.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



TENNIS-FAUTEUIL

CHAMPIONNATS DE FRANCE

PAR ÉQUIPES

2018

 **BNP PARIBAS**
La banque d'un monde qui change

TEN
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
NIS

 **CHAMPIONNATS
DE FRANCE**
PARATENNIS

